

Je demande donc à la Chambre de bien penser à la menace que présentent les multinationales. Une fois que toutes les hyperboles qui entourent celles-ci ont été supprimées, on se rend compte malgré tout qu'elles présentent une menace à notre souveraineté. Leurs actions et leurs déclarations nous offensent, et empiètent sur la souveraineté de notre pays. Nous nous sentons ulcérés que les sociétés dont le siège social n'est pas ici puissent avoir des politiques dont l'incidence sur le pays est aussi grave et que nous puissions à peine réagir. Notre parti, trouve tout cela scandaleux, et nous avons le pays derrière nous.

M. Pinard: Prouvez-le!

M. Andre: J'y arrive. Si nous adoptons cette motion et que Petro-Canada devient notre seul acheteur à l'étranger, nous devons penser aux restrictions que cela imposera relativement à notre souveraineté et à notre liberté d'intervenir dans les affaires étrangères. La semaine dernière le président de l'OPEP a proposé aux pays membres d'exiger que tous ceux qui leur achètent du pétrole et du gaz naturel soutiennent et appuient la position des Palestiniens au Moyen-Orient. Peut-on s'imaginer ce qui se produirait si notre société pétrolière d'État achetait tout notre pétrole d'origine étrangère du Moyen-Orient, des pays arabes?

Une voix: Pourquoi ferait-elle cela?

M. Gillespie: Le député devrait réfléchir à ce qu'il vient de dire.

M. Andre: Le ministre montre encore une fois que son quotient intellectuel est en deçà de la moyenne. Si nous nous donnons un acheteur de pétrole, on suppose qu'il achètera de tous les pays qui en vendent. Le ministre propose-t-il sincèrement que nous ne devrions traiter qu'avec un seul pays, et que nous devrions devenir tout à fait dépendants des politiques de ce pays? Bien sûr que non. Nous diversifierons nos achats.

M. Gillespie: Vous avez laissé entendre que nous devrions importer tout notre pétrole du Moyen-Orient.

M. Andre: Non. Nous l'achèterions du Moyen-Orient, du Nigéria, du Mexique, du Venezuela, et ainsi de suite.

M. Gillespie: Vous changez maintenant d'idée.

M. Andre: Si le ministre voulait bien se donner la peine d'écouter et peut-être aussi de lire les journaux, il saurait que le président de l'OPEP a recommandé aux pays qui font partie de cet organisme d'exiger de ceux qui achètent leur pétrole qu'ils appuient la cause des Palestiniens. Le ministre est-il prêt à aller dire à Etobicoke que nous sacrifierons notre souveraineté pour ce qui est d'une politique étrangère indépendante? Que nous sommes bien prêts à dire à Israël que malheureusement nous ne pouvons plus l'appuyer parce que notre société pétrolière nationale ne pourrait plus s'approvisionner en pétrole chez les pays de l'OPEP et que cela ferait trop de tort au pays? Le ministre est-il prêt en toute honnêteté à dire cela?

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes) invoque le Règlement.

M. Symes: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question?

Approvisionnements d'énergie

M. Andre: Je répondrai à la question du député dans un instant. Le député prétend que les multinationales menacent notre souveraineté. Je reconnais que c'est un risque, mais on ne peut nier ce fait très important: nous savons ce qui motive les multinationales. Ce sont les profits qui les motivent tout comme ils motivent les sociétés canadiennes et toute entreprise privée. Nous connaissons les règles auxquelles elles obéissent. Nous pouvons donc formuler en conséquence nos règlements, nos lois et procédures. Quelqu'un dans cette Chambre pourrait-il prédire ce que nous réserve l'ayatollah Khomeiny? Y a-t-il quelqu'un qui peut nous dire avec certitude comment agiront les futurs gouvernements du Venezuela? Y a-t-il quelqu'un qui peut nous dire comment agira l'Arabie Saoudite?

Des voix: Et Exxon?

M. Andre: Exxon et les multinationales dont nos vis-à-vis nous parlent, chercheront toujours à maximiser leurs profits. N'en ont-ils pas entendu parler? Ne comprennent-ils pas? Je ne m'en étonne pas.

En second lieu, je dirai que le gouvernement a droit de regard sur les avoirs de ces sociétés. Le gouvernement a donc un pouvoir qu'il n'a pas vis-à-vis les pays étrangers.

Une voix: Pourquoi?

M. Andre: Parce que le ministre n'a pas exercé ce pouvoir.

Une voix: Comment cela?

M. Andre: Il aurait pu le faire s'il l'avait voulu. Le ministre se trompe en prétendant que Petro-Canada peut nous garantir le pétrole du Venezuela et du Mexique. En somme, c'est une insulte pour le ministère des Affaires extérieures installé dans son superbe bâtiment de la promenade Sussex et pour ses centaines d'employés compétents, hautement rémunérés. C'est ce que je pense bien que je n'aie aucun contact avec eux. De même, le ministère de l'Industrie et du Commerce a des délégués commerciaux partout dans le monde. Nous avons un ambassadeur au Venezuela. La Corporation commerciale canadienne a été créée pour s'occuper justement d'échanges bilatéraux comme ceux-là. Pourquoi le ministère des Affaires extérieures ne fait-il pas son travail et ne négocie-t-il pas avec le gouvernement vénézuélien? Pourquoi nos délégués commerciaux ne signent-ils pas un marché avec le Venezuela si c'est ce que nous souhaitons? Pourquoi ne nous servons-nous pas de la Corporation commerciale canadienne.

Pourquoi crée-t-on un nouveau ministère, un nouvel organisme, une nouvelle société de la Couronne, ou nomme-t-on d'autres bureaucrates chaque fois qu'il ressort que le gouvernement n'a pas fait son travail? On lui trouve un nom alléchant et le gouvernement nous dit que cela va permettre de régler le problème. Mais tous ces gens doivent se marcher sur les pieds. Que fait notre délégué commercial au Venezuela? S'il n'est pas en train de négocier la question du pétrole à Caracas, nous devrions nous en débarrasser et désigner un successeur compétent. A quoi sert notre ambassadeur au Venezuela? Pourquoi avons-nous besoin d'autres bureaucrates? Ces gens coûtent cher aux contribuables canadiens. Alors pourquoi ces gens-là ne font-ils pas leur travail? Pourquoi nommer d'autres bureaucrates?